

Rapport sur les comptes de l'AA-IHEDN exercice 2019

A la demande du président Jérôme de Labriffe et, en présence de la déléguée générale, Anne Biacabe, en liaison avec le Commandant Kupaj, consultant extérieur, chargé de l'enregistrement des pièces comptables et de toute la comptabilité de l'association AA -IHEDN, je me suis rendu, au siège de l'Association, le 16 septembre 2020 et ai procédé à la vérification et contrôle des comptes, clos le 31/12/2019, fournis par le cabinet C.H.D.

Je les remercie d'avoir répondu à toutes mes questions, soit oralement soit par courriels.

J'ai donc vérifié l'exactitudes des chiffres et de quelques pièces prises au hasard.

- Je note une stabilité du nombre de cotisants 1618 pour 1648 en 2018. De 12 cotisations à vie, pour 16 en 2018.
- Un juste équilibre financier du fonctionnement des 5 commissions (*dépenses 35.166 € recettes 36.982 €*).
Il faudrait que les dites commissions fassent plus de recettes, ne serait-ce que pour participer aux frais de fonctionnement de la délégation générale qui travaille pour ces commissions.
- Les dépenses de fonctionnement sont correctement maîtrisées.
- Le résultat est de 2.785 € en augmentation par rapport à 2018 (1.533€)

Après avoir vérifié les soldes des comptes bancaires ouverts à la BNP et à la banque postale au 31/12/2019, je certifie que les comptes qui vous sont présentés sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la gestion de votre association ; en conséquence, je vous demande de donner quitus à votre trésorier.

Attestation faite pour valoir ce que de droit, établie à Paris le 16 septembre 2020,
Signé : Jérôme DRILHON
Auditeur de la 40^{ème} session nationale
Contrôleur aux comptes